



## **MISSION D'EVALUATION DU PROJET DE FERME DU GOÛT**

---

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

## >> Présentation générale :

La Ville de Pau a fait l'acquisition en 2007 d'une ancienne ferme béarnaise située dans le quartier Pau Nord, à l'angle de l'avenue Philippon et du boulevard de la Paix, afin d'y développer un lieu d'actions, de réflexions et de partage autour de l'alimentation, du goût et de l'agriculture de proximité.

Cette ferme éco-rénovée sera destinée à accueillir des groupes issus d'organismes et d'institutions variés (éducation nationale, associations, centres de loisirs, maisons de retraite, hôpital, etc.) pour y mener des activités ou ateliers de différentes natures (cours de cuisine, ateliers d'éveil des sens, animations d'éducation à l'environnement...).

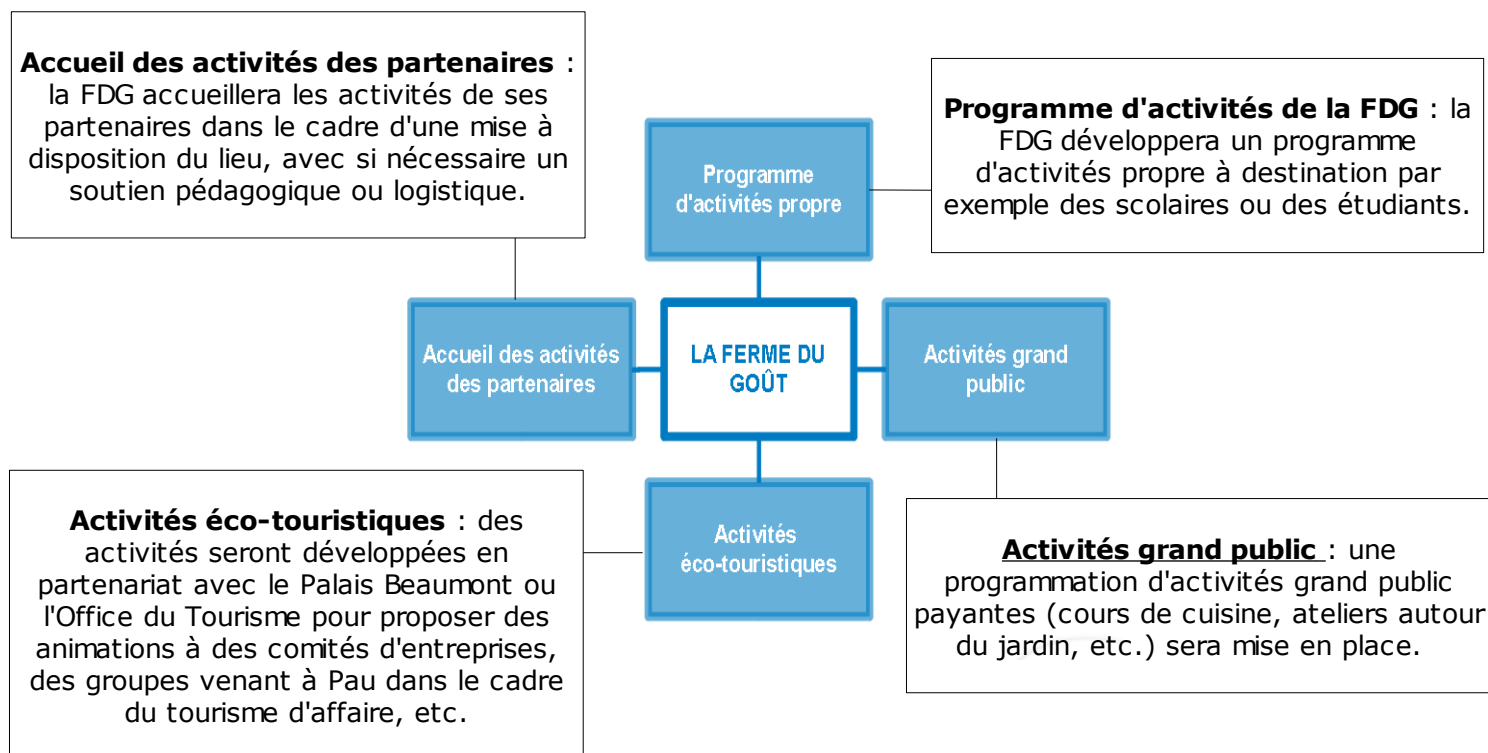
Le principe moteur sera l'utilisation du goût et de l'acte alimentaire à travers toutes leurs dimensions comme vecteurs de réflexions et d'échanges sur d'autres thématiques plus générales telles que la nutrition, la santé, l'environnement, ou encore les modes de vie et de consommation. La valorisation des produits de qualité, de saison et de proximité fera partie intégrante du projet, dans une démarche d'appui des circuits courts.

L'ambition affirmée est de faire de ce lieu une référence au niveau de l'agglomération paloise et au-delà, en terme d'éducation à l'alimentation au sens large, et de promotion des produits et savoir-faire locaux, dans un esprit d'innovation et de transversalité.

La Ferme du Goût doit devenir une tête de réseau et relayer les initiatives portées par ses partenaires en développant une activité de veille et de prospective sur toutes les problématiques liées à l'alimentation.

En terme d'aménagements, la Ferme du Goût comprendra une cuisine pédagogique, une salle à manger, une salle de conférence, un jardin pédagogique des cinq sens, et un four à pain traditionnel.

Le fonctionnement est imaginé autour de quatre axes principaux :

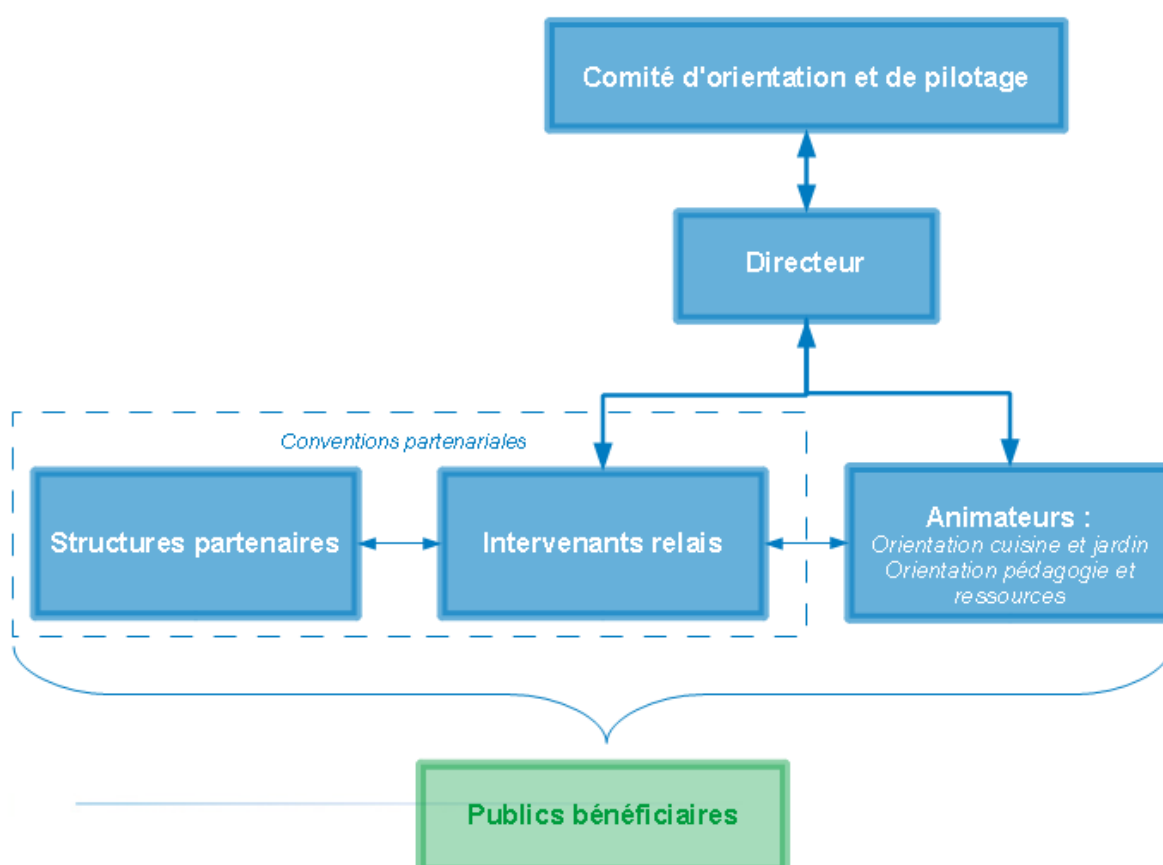


## >> Un projet participatif :

Depuis l'origine, le projet de Ferme du Goût est développé de façon participative et plus d'une vingtaine de structures associatives et institutionnelles y sont associées. Dans le cadre de l'accueil des activités des partenaires, une formation d' «intervenants relais » va être organisée entre septembre 2012 et décembre 2013. L'objectif est de créer une culture commune et de permettre l'acquisition de connaissances jugées indispensables (qu'elles soient pédagogiques ou techniques) afin de travailler en autonomie avec son groupe à la FDG.

Les structures qui auront participé à cette formation pourront donc amener leurs groupes à la FDG pour des ateliers, sans forcément être encadré par l'animateur de la FDG.

Le schéma ci-dessous présente le mode de gouvernance envisagé :



Le **comité d'orientation et de pilotage** sera composé d'un élu, de représentants associatifs et institutionnels et du directeur de la FDG. Il validera les orientations générales, réfléchira au positionnement stratégique de la FDG et portera un regard sur les activités se déroulant au sein de la structure. Le nombre de membres du comité, les modes décisionnels et le nombre de réunions annuelles sont encore à déterminer.

Le **directeur de la structure** s'occupera de la gestion du budget et des demandes de subventions, de la gestion de l'agenda et de la planification globale des activités, de la représentation de la FDG (ex : dans des colloques ou conférences), de la communication sur le projet, et de la recherche de nouveaux partenaires.

L'**animateur** de la FDG s'occupera de la conception d'ateliers et d'outils pédagogiques, de

l'animation (ou de la co-animation) d'une partie des activités, veillera au bon entretien des locaux, et gèrera l'organisation de l'entretien du jardin.

Les **intervenants relais** seront quant à eux des appuis au sein des structures partenaires les plus impliquées dans le projet.

Enfin, certains aspects, tels que les grilles de tarification, les conventions partenariales ou encore les dossiers de demande de subvention, devront être **validés en Conseil Municipal**.

### **>> Calendrier prévisionnel :**

L'avancement du projet est prévu selon le calendrier suivant :

	09/12	01/13	03/13	09/13	10/13	11/13	12/13
Formation des intervenants relais	[Barre bleue]						
Travaux bâti		[Barre violette]					
Travaux jardin			[Barre bleue]				
Livraison de l'équipement					[Barre violette]		
Inauguration							[Barre bleue]
Évaluation	[Barre violette]						

## ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA MISSION D'EVALUATION

La mission sera menée à trois niveaux distincts :

### **1° Évaluation globale du projet**

Tout d'abord, le prestataire sera chargé de mener une analyse globale du projet, et de produire une évaluation fondée sur des critères qu'il aura déterminé en partenariat avec le chef de projet Ferme du Goût.

L'objectif principal est d'aider au pilotage du projet, dans un processus d'amélioration continue.

### **2° Interventions lors de la formation des intervenants-relais**

Comme spécifié dans la première partie du cahier des charges, une formation des intervenants relais se déroulera durant 15 mois, de septembre 2012 à décembre 2013. Il sera demandé au prestataire d'intervenir à deux reprises lors de cette formation, une fois au début et une fois à la fin.

La première intervention aura pour objectif de présenter aux participants les principales caractéristiques de l'évaluation, ainsi que les différentes méthodes. Il s'agira de montrer également son utilité et son importance dans tout projet pédagogique. Le prestataire organisera ensuite un temps d'échange plus libre avec les participants afin de déterminer ce que ces derniers attendent de l'évaluation et comment la formation en elle-même pourra être évaluée. En effet, il est envisagé de renouveler la formation avec d'autres intervenants relais les année suivantes, il sera donc primordial d'évaluer cette première session afin d'apporter d'éventuelles améliorations.

La deuxième intervention proposera un bilan de la formation et intégrera une réflexion collective autour de la constitution des futurs outils d'évaluation qui seront mis en œuvre lors des activités à la Ferme du Goût. Cette réflexion collective alimentera le travail réalisé par le prestataire dans le cadre de l'objectif décrit dans le point suivant.

### **3° Aide à la constitution d'outils d'évaluation**

Le prestataire sera chargé d'établir des propositions d'outils d'évaluation pour les activités qui se dérouleront à la Ferme du Goût. Ces outils devront à la fois s'appuyer sur des démarches d'évaluation existante et présenter un caractère innovant, propre à traduire la transversalité des activités menées à la Ferme du Goût.

Les outils d'évaluation proposés devront comporter des aspects à la fois quantitatifs et qualitatifs.

## ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA MISSION ET RENDUS ATTENDUS

Voici comment se déroulera la mission du prestataire, en fonction des niveaux d'intervention :

### **1° Évaluation globale du projet :**

- une réunion préparatoire avec le chef de projet, lors de laquelle tous les documents nécessaires à la bonne compréhension du projet seront mis à disposition du prestataire (document de synthèse, fiches-action, comptes-rendus des réunions et comités de pilotage, etc.).
- des réunions régulières avec le chef de projet (environ une fois par mois : la fréquence pourra être ajustée en fonction de l'avancement et des besoins).
- une réunion finale avec le chef de projet puis une présentation en comité de pilotage du rapport établissant un ensemble de préconisations pour améliorer le pilotage et la gouvernance du projet.

**>> *rendus attendus : deux rapports d'étape (à cinq mois et onze mois) et un rapport final (au bout des 16 mois).***

### **2° Interventions lors de la formation des intervenants-relais :**

- le prestataire interviendra à deux reprises lors de la formation (2X3 heures)
- il participera en observateur à au moins deux des temps d'échange de la formation (en plus des deux interventions prévues).

**>> *rendu attendu : un bilan de la formation intégrant des préconisations d'amélioration, en partie définies avec les participants.***

### **3° Aide à la constitution d'outils d'évaluation :**

- le prestataire rencontrera les partenaires les plus impliqués afin de travailler avec eux sur des propositions d'outils d'évaluation.
- un dialogue collectif sera mené à ce sujet lors de la deuxième intervention dans le cadre de la formation.

**>> *rendu attendu : un rapport contenant plusieurs propositions d'outils d'évaluation (le nombre de ces outils et les activités ciblées seront déterminées avec le chef de projet et les intervenants relais)***